

# L'Accompagnement Personnalisé en Baccalauréat Professionnel ASSP

## Bilan d'une première année d'expérience

Propos introductif .....	2
Méthodologie .....	3
Taux de participation .....	4
Analyse des réponses.....	5
Objectifs visés par l'AP .....	5
Modalités de mise en œuvre dans l'établissement.....	7
Modalités de mise en œuvre dans le temps .....	8
Modalités de mise en œuvre avec les élèves .....	11
Modalités de mise en œuvre avec les enseignants .....	12
Contraintes identifiées .....	13
Les outils d'accompagnement au service de la pratique pédagogique .....	13
Suivi du dispositif .....	15
Bilan.....	15
Conclusion .....	17

Ce dossier est réalisé par Edith Le Gruiec, membre du RNRSMS,  
en collaboration avec le Pôle de Coordination du RNRSMS  
et les collaborateurs du CRSMS-IDF



*Réseau National de Ressources en Sciences Médico-Sociales*

## Propos introductif

*Ce dossier propose une analyse des pratiques nationales en accompagnement personnalisé après une année d'expérimentation en baccalauréat ASSP (année 2011-2012). Il prend appui sur une enquête<sup>1</sup> réalisée du 5 juin 2012 au 3 juillet 2012.*

*Dans ce cadre, les objectifs visés sont les suivants :*

- dresser un panorama des pratiques en matière d'accompagnement personnalisé en baccalauréat ASSP après une première année d'expérimentation,*
- en mener l'analyse sous l'éclairage des textes institutionnels tout en tenant compte des spécificités du secteur concerné,*
- repérer les besoins en ressources des équipes, afin de réfléchir aux moyens d'y répondre.*

---

<sup>1</sup> Enquête présentée en ligne dans une [fiche complémentaire](#)

## Méthodologie

Un travail initial d'analyse de l'existant en matière d'accompagnement personnalisé au niveau de l'académie de Rennes a permis de formaliser des questions sous la forme d'un questionnaire numérique. Un courriel est parvenu début juin 2012 dans tous les établissements des académies nationales, publics et privés confondus, invitant à renseigner cette enquête. Cette invitation est alors relayée par les services de l'inspection générale et diffusée directement aux services de direction des lycées professionnels concernés par les formations en bac ASSP. Ce sont ces derniers qui sollicitent alors les enseignants pour y répondre.

25 questions fermées et une question ouverte sont proposées pour un temps de réponse estimé entre 20 et 30 minutes. Pas de relais ni de regard institutionnel pour les réponses qui sont directement recueillies à l'aide d'un outil numérique mis en lien sur le site du RNRSMS (Réseau National de Ressources en Sciences Médico-sociales). L'adresse des établissements est requise afin d'en vérifier la source mais l'analyse des réponses reste anonyme.

L'ensemble des réponses est analysé dans les pages suivantes. Toutes les questions ne sont pas spécifiquement citées et certaines réponses sont parfois fusionnées dans une seule et même analyse. Des croisements entre plusieurs réponses sont également opérés. L'analyse mêle constats, explications et parfois perspectives lorsqu'il s'agit de répondre au troisième objectif : « *repérer les besoins en ressources des équipes, afin de réfléchir aux moyens d'y répondre.* »

## Taux de participation

75 établissements sur les 558<sup>2</sup> du territoire métropolitain ont répondu, soit un **taux de participation de 13,44 %**.

Il est probable que ce faible taux de réponse provienne de la période même de l'enquête qui correspond au mois des examens et à l'éclatement des équipes hors des établissements.

D'autres paramètres peuvent avoir influé ce faible taux de participation :

- la dimension institutionnelle : même si l'enquête est réalisée dans le cadre du RNRSMS, son invitation provenait de l'inspection générale qui avait accepté d'en être le relais, avec pour conséquence possible la crainte d'un éventuel jugement sur les pratiques.
- La réticence à communiquer sur un tout début d'expérimentation en cette première année de mise en pratique de l'accompagnement personnalisé pour les élèves de baccalauréat ASSP. Il est possible que l'objectif annoncé d'identification des besoins n'ait pas été suffisamment mis en avant.

De ce fait, la représentativité des réponses obtenues ne peut être engagée. En effet, force est de constater que dans les établissements qui ont répondu, l'accompagnement personnalisé est inscrit pour 64 % d'entre eux au projet d'établissement. Il s'agit donc d'établissements particulièrement impliqués dans le dispositif.

Les réponses restent cependant pertinentes dans la mesure où elles sont le reflet d'une expérimentation effective.

---

<sup>2</sup> Informations extraites du site [ONISEP](http://onisep.fr)

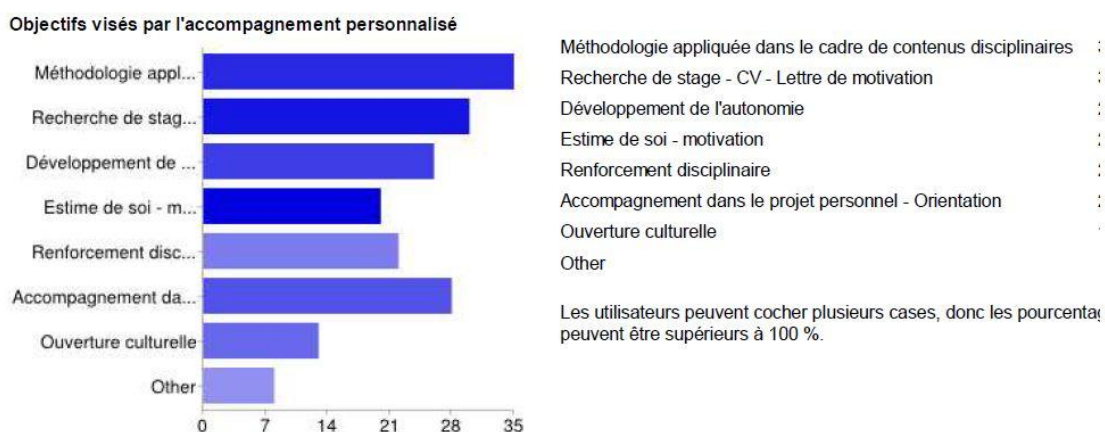
## Analyse des réponses

### Objectifs visés par l'Accompagnement Personnalisé (AP)

**Il s'agissait de cibler les objectifs que les équipes visaient au travers des ateliers proposés.**

Un choix de réponses a été proposé. Ces réponses s'inspirent d'une part des textes institutionnels et d'autre part d'un sondage réalisé en amont, sur les pratiques de l'académie de Rennes, toutes spécialités confondues. Le faible taux de réponses « autres » entérine l'adéquation de ces propositions.

Il était possible de choisir plusieurs réponses, ce qui explique que le total des réponses excède 100 %.



Se détachent largement, à hauteur de 35 % les objectifs visant *la méthodologie appliquée aux contenus disciplinaires*. Suivent *la recherche de stages* pour 32 % et *l'accompagnement dans le projet personnel, orientation* pour 28 %.

Toutes ces réponses concernent les élèves de seconde puisqu'il s'agit de la première année de mise en œuvre de ce baccalauréat professionnel ASSP. Il est fort probable qu'elles différeront en fonction de l'avancement dans la formation et l'évolution des besoins des élèves.

Cette nécessité, identifiée par les équipes de travailler la méthodologie appliquée peut s'expliquer par les modalités pédagogiques spécifiques de mise en œuvre des enseignements professionnels. L'approche par compétences, prônée par les corps d'inspection<sup>3</sup>, implique une déclinaison des savoirs autour de contextes professionnels et bouscule le classement des cours par matières, auquel les élèves sont habitués. Une adaptation voire un accompagnement est alors nécessaire afin de permettre et réussir au mieux cette transition entre des méthodes pédagogiques classiques et de nouvelles, inscrites davantage dans un courant progressiste.

<sup>3</sup> Document accessible en ligne : [Ressources pour l'enseignement en baccalauréat professionnel ASSP – Octobre 2011](#)

Les particularités de cette formation qui intègre 22 semaines de Périodes de Formation en Entreprise (PFMP) expliquent également les 32% des objectifs liés à la recherche de stage. Il n'est pas rare comme le précisent les équipes dans la dernière partie de l'enquête « commentaires » que les élèves aient à produire CV et lettre de motivation pour obtenir un stage, ce pour quoi ils ont besoin de formation. Les structures partenaires croulent sous les demandes de stages et les places sont de plus en plus difficiles à obtenir. Ce contenu n'est pourtant pas mis en avant par les textes et même déconseillé si l'on s'en réfère à la foire aux questions du site Eduscol<sup>4</sup>. Il semble donc qu'un besoin des élèves, fortement identifié par les équipes ne trouve pas d'autre place pour s'exprimer.

Depuis la loi sur la rénovation de la voie professionnelle<sup>5</sup>, l'année de seconde n'est plus une année de détermination en termes d'orientation. Il n'empêche que le panel d'orientations possibles à l'issue de cette formation est tel, que les élèves ont besoin d'être accompagnés dans la découverte des différents secteurs d'activités et l'accompagnement des différents publics, afin de construire leur projet professionnel. C'est ainsi qu'il est possible de comprendre ce score de 28 % des objectifs visant l'accompagnement dans le projet personnel et orientation.

A noter également, les 25 % des objectifs relatifs au travail sur l'autonomie. Certains des élèves de seconde ont seulement 14 ans quand ils arrivent dans la formation. Ces derniers et même leurs aînés d'un ou deux ans disposent d'une belle marge de progression en matière d'autonomie que les équipes auront alors choisie de travailler.

Nous constatons par ailleurs que les principaux objectifs travaillés sont en lien direct avec l'enseignement professionnel, bien que les membres des équipes chargés de l'AP soient en majorité des enseignants d'enseignement général : 63 % contre 37 %. Nous pouvons supposer que des compétences transversales sont alors mises en œuvre, comme les compétences langagières, qui peuvent être déclinées de multiples manières et au travers de nombreux objets médiateurs.

Le renforcement disciplinaire apparait pour 22 % des objectifs visés. Il pourrait être intéressant de croiser ces chiffres avec ceux émanant des classes de secondes générales. Nous n'avons malheureusement pas le matériau nécessaire pour le faire actuellement. Rappelons cependant que les objectifs visés pour l'accompagnement personnalisé tels que le décline le site Eduscol<sup>6</sup> sont en premier lieu l'amélioration du

---

<sup>4</sup> Informations accessibles sur le site Eduscol : [Questions-réponses sur la voie professionnelle et l'accompagnement personnalisé](#)

<sup>5</sup> Informations accessibles sur le site Eduscol : [Textes relatifs à la rénovation de la voie professionnelle](#)

<sup>6</sup> Informations accessibles en ligne sur le site Eduscol : [Accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel](#)

niveau des élèves dans les disciplines fondamentales, avant l'aide méthodologique et la préparation à une nouvelle orientation.

Force est de constater que les choix des collègues diffèrent légèrement de ces préconisations. Cet écart est néanmoins à mettre en parallèle avec la constitution des groupes d'élèves annoncée à 59 % en fonction des besoins identifiés chez les jeunes, ce qui rend les résultats de cette enquête tout à fait conformes aux préconisations institutionnelles :

*« En complément des dispositifs pédagogiques mis en place dans les enseignements et en articulation avec eux, l'accompagnement personnalisé vise à apporter des réponses adaptées à des besoins particuliers et « momentanés » identifiés chez les élèves. » (Extrait du Questions-réponses sur la voie professionnelle et l'accompagnement personnalisé, mis en ligne sur le site Eduscol)*

## Modalités de mise en œuvre dans l'établissement

**Ces questions visaient à caractériser l'appropriation du dispositif par les établissements.**

64 % des lycées ayant répondu à l'enquête ont inscrit l'AP dans leur projet d'établissement avec identification d'un « pilote » pour 35% d'entre eux. Ce score relativement élevé est à considérer d'une part au regard des textes qui précisent que le conseil pédagogique<sup>7</sup> doit être consulté lors de la mise en œuvre de l'AP afin de faire valider les propositions par le conseil d'administration de l'établissement, et d'autre part, il ne faut pas oublier que si l'AP n'en est qu'à sa première année d'expérimentation pour les sections ASSP, ce n'est pas le cas pour les autres bacs professionnels. Les équipes de la spécialité ont probablement bénéficié d'une dynamique déjà engagée.

Il n'y avait pas de question précisant la saisie du dispositif par les conseils pédagogiques mais elle était sous entendue dans la mesure où le conseil pédagogique prépare la partie pédagogique du projet d'établissement.

91 % des établissements ont distribué les heures d'AP à plusieurs enseignants (entre 2 et 4) et plus de la moitié d'entre eux, 53 %, pratiquent la co-animation ou co-intervention. C'est bien une recherche de pluridisciplinarité, voire de transdisciplinarité qui s'exprime ici tant dans les textes que dans les pratiques étudiées.

Pour cette première année, seulement 16 % des enseignants disent avoir reçu une formation à l'AP ; un manque qu'ils identifient à 45 % comme une contrainte dans sa

<sup>7</sup> Le rôle du conseil pédagogique est réglementairement défini par l'article R Art. 421-41-3 du Code de l'éducation, dans sa rédaction issue du décret n° 2010-99 du 27-1-2010 (BO spécial n° 1 du 4 février 2010).

mise en œuvre. Ils sont 24 % à signaler que cette formation serait un axe d'amélioration à l'enseignement de l'AP dans la partie bilan de cette enquête.

Une réponse institutionnelle, qu'il est possible de lire sur les pages du site Eduscol, propose aux académies de répondre à ce besoin.

*« Au niveau de l'académie : il convient que l'appropriation de la démarche d'AP soit soutenue, notamment, par la mise en place d'actions spécifiques, telles que groupes de travail, formations PAF et d'initiatives locales, séminaires, mise en ligne des ressources sur les sites académiques (Cf. circulaire de rentrée 2010) ... » (Extrait du Questions-réponses sur la voie professionnelle et l'accompagnement personnalisé, mis en ligne sur le site Eduscol)*

## Modalités de mise en œuvre dans le temps

### ***Il s'agissait de caractériser l'impact du dispositif dans l'emploi du temps des élèves et tout au long de leur année de formation***

53 % des établissements ont attribué aux divisions un volume horaire hebdomadaire de 2h élèves pour l'AP ; volume conforme aux 210 h à répartir sur les trois années d'enseignement préconisé par les textes. A noter que 37 % d'entre eux n'ont attribué qu'une seule heure hebdomadaire au dispositif. Il s'agit là d'un choix des chefs d'établissements dans leur répartition de la DGH. Choix qui s'inscrit probablement dans le clivage que le monde de l'enseignement connaît actuellement entre l'application de méthodes pédagogiques progressistes, basées sur la pluridisciplinarité et l'approche contextualisée des savoirs, et les approches plus disciplinaires, mettant en avant l'acquisition des concepts scientifiques propres aux disciplines dans la formation de la pensée. Certains établissements auront alors préféré soutenir les créneaux disciplinaires, plutôt que de miser sur les approches progressistes.

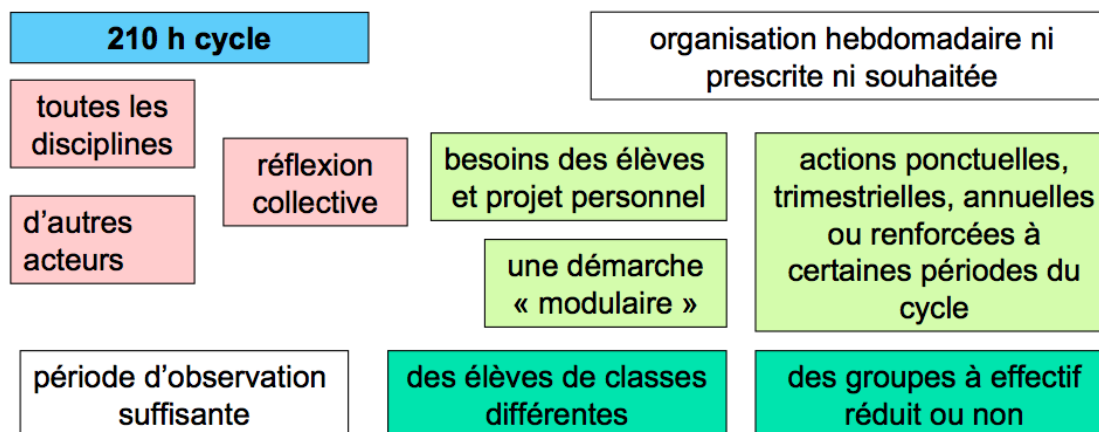
L'autre hypothèse serait que les chefs d'établissements aient réservé les heures d'AP pour les années suivantes ; aucune modalité n'est en effet préconisée quant à la répartition des heures sur les trois années de formation. C'est bien l'autonomie des établissements qui est recherchée dans ce dispositif. Elle est d'ailleurs préconisée dans le document issu des actes du séminaire national sur la rénovation de la voie professionnelle, qui s'est tenu en mars 2009<sup>8</sup>, précisant que les heures d'AP peuvent se soustraire d'une organisation prescrite ou souhaitée.

<sup>8</sup> Bernard Porcher. Actes du Séminaire national, Paris 9 mars 2009, La rénovation de la voie professionnelle - Présentation du baccalauréat professionnel en trois ans - L'organisation des enseignements dans le cadre de l'autonomie des établissements. Avril 2009



Des pistes d'aménagement possibles sont alors proposées sur le schéma suivant, extrait des Actes du Séminaire national, Paris 9 mars 2009.

**soutien, aide individualisée, tutorat, modules de consolidation ou tout autre mode de prise en charge pédagogique**

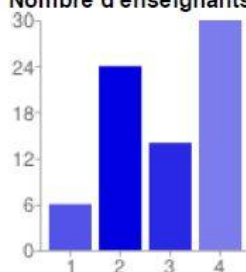


Direction générale de l'Enseignement scolaire  
© Ministère de l'Éducation nationale

Or, sur l'ensemble des réponses les créneaux horaires sont à 95 % fixes sur les emplois du temps. La marge de manœuvre laissée aux établissements pour globaliser les horaires sur les périodes de l'année ne semble donc pas utilisée pour le moment.

Par contre les attributions des heures d'AP par nombre d'enseignants sont très variables : de 1 à 4.

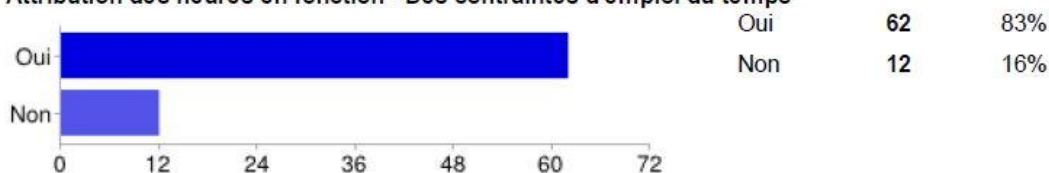
Nombre d'enseignants concernés pour cette classe



1	6	8%
2	24	32%
3	14	19%
4	30	40%

Faut-il mettre ces chiffres en lien avec les 83 % annoncés d'attribution des heures en fonction des contraintes d'emploi du temps ? (Partie « Modalités de mise en œuvre avec les enseignants » page 12)

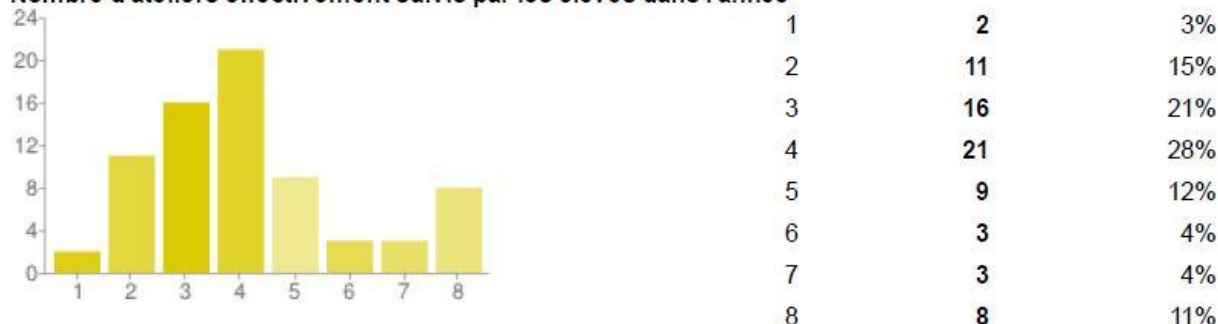
Attribution des heures en fonction - Des contraintes d'emploi du temps



Nous ne pourrions malheureusement pas répondre à cette question.

Il est intéressant également de croiser le chiffre du nombre d'ateliers proposés aux élèves avec le nombre d'ateliers effectivement suivis :

Nombre d'ateliers effectivement suivis par les élèves dans l'année



Nombre d'ateliers proposés aux élèves



45 % des équipes ont proposé plus de 4 ateliers et 39 % des élèves en ont suivi entre 1 et 3.

La question est de savoir maintenant si les élèves ont effectivement eu le choix de leurs ateliers ou si ceux-ci leur ont été imposés et selon quels critères.

On peut également identifier par la lecture croisée de ces deux tableaux, une certaine souplesse dans la mise en œuvre de l'AP. Certains collègues nous parlent de créneaux horaires « en barrettes » pour l'ensemble des classes d'un niveau. Cet aménagement d'emploi du temps permet aux élèves de choisir leurs ateliers non pas en fonction de l'enseignant mais de la thématique travaillée. Il permet comme nous le constatons, de multiplier l'offre.

## Modalités de mise en œuvre avec les élèves

### ***Ces questions permettaient de caractériser la ventilation des élèves dans les différents ateliers.***

59 % des équipes ayant répondu à l'enquête précisent avoir fonctionné par groupes de besoins et non par inscription libre, annoncée pour 20 % des élèves. Le fonctionnement par groupes de niveaux représente lui 28 %. L'enquête ne permettait pas de distinguer précisément ce qui était sous entendu par groupes de besoins et groupes de niveaux. On peut supposer, mais sans en avoir la certitude, que le niveau ait à voir avec les résultats chiffrés des élèves. Dans le doute, nous n'irons pas plus loin dans cette analyse.

Nous relevons donc ici le peu de choix effectif laissé à l'élève dans son inscription aux ateliers : 20 % d'inscription libre. Et pourtant, les inscriptions sont annoncées à 59 % par groupes de besoins. Cette information sous-tend l'utilisation d'outils d'identification des besoins qui soient pertinents et qui permettent de diagnostiquer finement les besoins des élèves afin de cibler au mieux les réponses à apporter. Cette identification se devrait alors de porter non seulement sur les besoins exprimés des élèves mais également sur ceux déduits d'observations ou d'informations apportées par les jeunes. Comment en effet, un élève peut-il précisément savoir ce dont il aurait besoin dans un cursus qu'il ne connaît pas encore ou pour faire face à des contenus qui sont à découvrir ? Comment tenir compte des représentations des élèves sur ce qu'il croit savoir ? On comprend bien la nécessité dans cette optique, de créer des outils diagnostics qui puissent tenir compte de cette difficulté.

Reste encore à réfléchir à la manière de répondre à des besoins qui émergeraient en cours d'année et qui n'auraient pas été identifiés lors du diagnostic initial.

## Modalités de mise en œuvre avec les enseignants

### **Il s'agissait d'identifier les spécialités concernées par le dispositif et les modalités d'attribution des heures**

Nous avons déjà observé que dans cet échantillon, 63 % des professeurs d'enseignement général sont concernés contre 37 % des professeurs d'enseignement professionnel. Ces chiffres sont conformes aux préconisations réglementaires comme le précise le site Eduscol :

« Toutes les disciplines sont susceptibles d'être intégrées à ces actions d'accompagnement personnalisé. Les disciplines générales sont les principales concernées. » (Extrait du site Eduscol : [L'accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel](#))

En enseignement professionnel, la discipline STMS (Sciences et Techniques Médico-sociales) est bien plus représentée que la discipline BSE (Biotechnologies, Santé, Environnement) puisque seuls 25% des établissements ne lui ont pas attribué d'heures contre 45 % pour la BSE.

En enseignement général, les disciplines Mathématiques/Sciences physiques et Lettres/histoire sont les plus représentées, comme le montre le tableau ci-dessous :

Disciplines Enseignement Général	
Lettres/Histoire	75%
Maths/sciences	65%
Langues	45%
Economie/Gestion	20%
Art Appliqué	13%
EPS	3%

Le score des deux disciplines arrivant en tête de ce tableau peut s'expliquer par les possibilités de transversalité de compétences qui leur sont généralement attribuées. Pour le reste, il est difficile d'analyser cette répartition, d'autant que les réponses aux questions concernant les modalités d'attribution des heures ne permettent pas d'identifier clairement une démarche.

En effet 83% des établissements annoncent un choix en fonction de contraintes d'emploi du temps et dans le même temps 56 % en fonction du volontariat, et 49 % en fonction des compétences spécifiques des enseignants. Plusieurs critères sont donc entrés en jeu dans cette décision.

Dans une vision positive nous pouvons dire que les exigences des emplois du temps se seront heureusement accordées dans la moitié des situations, avec les souhaits et profils des enseignants.

## Contraintes identifiées

### ***Il s'agissait de repérer les freins dans la mise en œuvre du dispositif***

Les contraintes organisationnelles arrivent en tête puisque 69% des équipes interrogées les signalent. Un chiffre qui vient en résonance des réponses transcrites sur le tableau des axes d'amélioration de l'AP (partie bilan de ce travail) et qui pointe l'organisation pédagogique pour 45%.

N'oublions pas qu'il s'agit d'une première année de pratique qui forcément revêt des allures de période d'expérimentation. Gageons que les bilans conduits permettront d'y pallier dans le futur.

Sont signalées également pour 36 % des équipes interrogées, les contraintes liées aux salles, mais surtout, à hauteur de 45 %, les contraintes liées à un manque de formation. Là encore nous projetons que les choses s'amélioreront dans le futur avec le déploiement d'actions de formation telles que celles précisées dans les textes.

Nous en profitons pour préciser que de nombreuses ressources sont déjà à disposition des enseignants sur le site Eduscol<sup>9</sup> d'une part et sur les sites académiques d'autre part.

## Les outils d'accompagnement au service de la pratique pédagogique

### ***Ces questions visaient à repérer les outils utilisés, leurs origines et à identifier les besoins des équipes en la matière.***

Les outils les plus utilisés sont des outils à l'usage des enseignants et relatifs à la guidance de l'AP. 65 % des équipes en utilisent contre seulement 43 % d'outils de guidance élèves. L'accent est donc mis par les équipes sur la construction d'outils permettant de suivre le dispositif de l'AP plutôt que les acquis des jeunes.

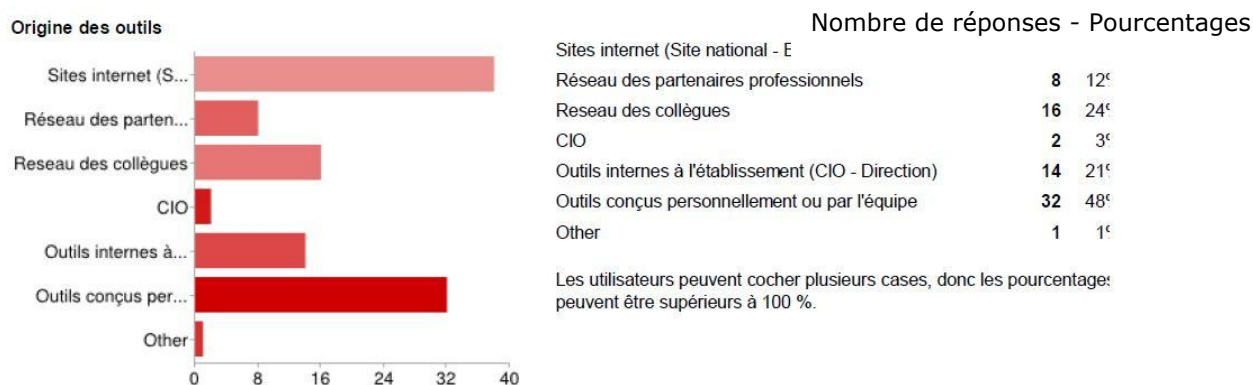
Ainsi, les évaluations des acquis ou de la progression des élèves ne s'appuient sur des outils qu'à hauteur de 35 % pour l'un et 32 % pour l'autre. Si nous nous en référons aux textes, aucune évaluation n'est préconisée. Il s'agit davantage de valoriser les acquis des élèves que de les évaluer :

*« La valorisation de l'AP viendra naturellement de son impact sur le déroulement de la formation suivie : amélioration des résultats des apprentissages, développement du désir d'apprendre, meilleure insertion dans la formation. » (Extrait du Questions-réponses sur la voie professionnelle et l'accompagnement personnalisé, mis en ligne sur le site Eduscol)*

<sup>9</sup> Informations accessibles en ligne sur le site Eduscol : [Ressources pour l'accompagnement personnalisé](#)

Rappelons à ce propos que l'AP n'est pas une discipline à part entière et qu'aucune note ne doit paraître sur le bulletin des élèves. Les acquis devraient alors se faire sentir sur l'ensemble des enseignements. La difficulté d'en mener une évaluation est évidente. Dans tous les cas, cette enquête ne permet ni d'éclairer cette question, ni d'y répondre.

Les outils utilisés proviennent principalement des sites internet dont le site Eduscol. Il est intéressant de noter que 48 % des équipes fabriquent elles mêmes leurs outils. 29 % d'entre elles accepteraient de les mutualiser.



Ce chiffre répond à celui des 24 % concernant l'origine « réseau des collègues » des outils ainsi que le montre le tableau ci dessus. Il atteste que dans les limites de ce pourcentage, les enseignants mutualisent entre eux.

Difficile cependant de nier les nombreuses résistances qui perdurent en ce qui concerne la mutualisation pédagogique. Nous pouvons supposer que bien plus « qu'un garder pour soi », il s'agit là d'une crainte du jugement des tiers ou d'un manque de confiance dans son travail ou encore, d'une volonté d'optimiser celui-ci après une première année d'expérimentation. Cependant ces chiffres de 24 % et de 29 % représentent quand même le tiers des outils utilisés ce qui reste un quota très honorable.

Comme nous l'avons déjà constaté, la demande est forte en matière de mise à disposition d'outils pédagogiques. Les questions qui permettaient d'identifier les besoins en la matière, qu'ils concernent l'évaluation diagnostique, le suivi des élèves, ou encore l'organisation du travail d'équipe mettent en évidence non seulement l'importance de la demande mais aussi la variété des demandes.

## Suivi du dispositif

**Il s'agissait de s'interroger sur le suivi du dispositif par rapport aux objectifs fixés.**

La moitié des équipes répondent que ce suivi est assuré. Les modalités de cette évaluation n'ayant pas fait l'objet de questions, il est impossible de préciser s'il s'agit d'une évaluation formelle ou informelle, d'une évaluation individuelle ou en équipe, ni si cette évaluation a été discutée en conseil pédagogique afin d'en proposer des remédiations.

## Bilan

**Ces questions permettaient d'évaluer la satisfaction des élèves et des enseignants et de repérer les axes d'amélioration du dispositif.**

A l'issue de cette expérience diriez-vous que les élèves sont :



67 % d'élèves se disent plutôt satisfaits ou satisfaits en bilan de cette première année de mise en pratique de l'AP. 33 % de peu satisfaits ou pas satisfaits du tout.

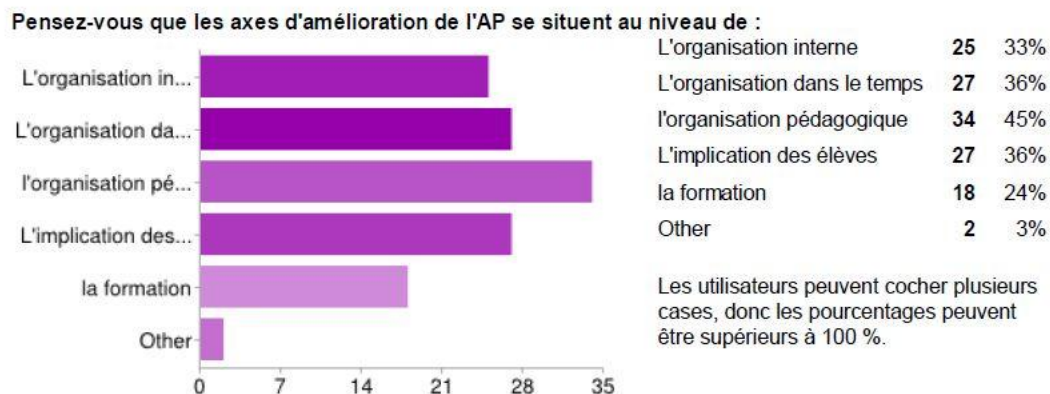
Il semblerait que l'AP convienne plutôt bien aux élèves.

Le contenu de l'enquête ne permettait pas de cibler les causes de satisfaction ou de non satisfaction, seulement les axes d'amélioration possibles (cf graphique page 16).

A l'issue de cette expérience êtes-vous :



59 % d'enseignants sont plutôt ou très satisfaits contre 41 % de peu ou pas satisfaits du tout. C'est un peu moins que les élèves, voyons en quoi la situation, d'après eux peut être améliorée :



Les axes d'amélioration portent clairement sur l'organisation. On peut imaginer que les équipes aient alors émis des propositions d'organisation en amont de la conception des nouveaux emplois du temps, en s'appuyant sur le bilan de cette première année.

Voici quelques propositions citées dans la rubrique commentaires de ce questionnaire :

- Identification de temps de communication et de coordination entre les différents intervenants ;
- Association des enseignants à la formalisation du projet AP et à l'organisation dans le temps ;
- Limitation du nombre d'ateliers afin de réduire le risque de « saupoudrage » ;
- Limitation du nombre d'enseignants afin de permettre une plus grande implication ;
- Sollicitation des enseignants motivés par l'AP ;
- Organisation dans le temps à prévoir sur le cursus complet des 3 ans et en fonction d'un réel projet ;
- Accompagnement d'élèves déjà connus des professeurs afin de mieux identifier leurs besoins.

L'implication et la motivation des élèves sont également citées comme importantes et recherchées par les enseignants. Elles sont entérinées par plusieurs commentaires reçus où l'attitude dilettante face au travail est pointée du doigt tout comme la difficile relation enseignant/élèves. Cependant cette composante est bien moins présente dans les résultats de cette enquête que les axes concernant l'organisation.

Enfin la formation est également repérée comme étant à améliorer pour 24 % des personnes interrogées.



## Conclusion

Difficile en raison du faible taux de participation à cette enquête, d'identifier vraiment l'appropriation du dispositif d'AP par l'ensemble des équipes. Au travers de ces réponses nous avons donc davantage dressé un bilan d'étape dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif.

Si l'on s'en réfère à l'échantillon sondé, les équipes semblent s'être emparées de cette nouvelle commande institutionnelle de manière globalement conforme aux recommandations. Le point de discordance principal se situe au niveau de l'organisation des périodes de formation en entreprise, ce qui met en évidence les difficultés que connaissent les équipes pour proposer des lieux de stages aux élèves et le manque de créneau horaire identifié pour répondre à ce besoin précis.

Des difficultés ont été identifiées, particulièrement en termes d'organisation et de manque de formation.

Devant les commentaires des enseignants interrogés, nous ne pouvons que relever la variété des contraintes inhérentes à la mise en place d'un tel dispositif, qui se doit de s'adapter aux particularités de chaque établissement. Y répondre est de toute évidence la mission déléguée au conseil pédagogique.

Concernant les besoins en formation, largement exprimés dans cette enquête, nous ne pouvons que souhaiter voir se déployer les plans académiques de formation, en vue de cet accompagnement.

Un autre besoin important exprimé par les équipes porte sur la mise à disposition d'outils permettant de suivre le dispositif d'une part et les acquisitions des jeunes d'autre part. Une sitographie recensant les ressources mises en ligne par les différentes académies et sur les supports institutionnels de type éducol sera mis à disposition dans les mois à venir sur le site du RNRSMS.

Reste la question de l'évaluation des acquis des élèves. Question qui ne manque ni d'intérêts ni d'enjeux. Comment en effet, lors des séances d'AP, évaluer des acquis qui devraient entre autres, se répercuter en disciplinaire ? Comment mettre en avant ces acquis afin de garantir de la pérennisation du dispositif ?

Vers quelles pistes s'orienter ? La conception d'outils individualisés, la confiance accordée à l'élève quant à un regard réflexif sur ses propres progrès, la concertation pluridisciplinaire ?

L'accompagnement personnalisé est un dispositif fraîchement mis en place dans l'ensemble des filières de lycée professionnel et plus particulièrement pour le baccalauréat professionnel ASSP. Ce dispositif est loin d'être stabilisé et devrait évoluer en fonction de son appropriation par les équipes et les retours des élèves. Nous continuerons donc au sein du RNRSMS, à en suivre la progression.

Sont vivement remerciées toutes les personnes ayant pris le temps de répondre à cette enquête.